



STOP à la désinformation !

Nancy SUD vous **ALERTE** sur "le message à tous" diffusé par l'administration le vendredi 13 décembre 2024.

Nous rappelons que **la prévention des Risques Psychosociaux est une obligation légale de l'employeur qui n'a rien à voir avec le Pacte Social** signé le 8 décembre 2023. Monsieur le Maire ne le respecte pas ! (Notre message aux agent.e.s du 21 octobre 2024).

Nancy SUD avait insisté pour que soit inscrit dans le Pacte Social l'amélioration des conditions de travail et du management et avait proposé d'instaurer une charte de management équitable.

La seule réponse de l'administration aujourd'hui, est une psychologisation dans l'appréhension des souffrances au travail, qui vise à stigmatiser le mal-être des agent.e.s plutôt que de chercher à rétablir de bonnes conditions travail dans notre collectivité.

Le questionnaire qui nous a été transmis n'a pas fait l'objet d'une consultation préalable des représentants du personnel en instance paritaire. Or **un questionnaire peut poser des problèmes d'orientation des réponses et de respect de l'anonymat.**

Nous n'avons aucune garantie et dans le contexte actuel, la confiance n'est pas de mise !

L'administration a refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la F3SCT du jeudi 12 décembre la question que **Nancy SUD** avait soulevée " **Demande de garanties sur le respect du secret médical entre la médecine préventive et l'administration générale** " C'est une des raisons, pour lesquelles, avec d'autres représentants du personnel, nous avons refusé d'y siéger.

Nancy SUD vous rappelle que l'employeur a l'obligation de mettre en place des conditions de travail qui garantissent notre santé physique et mentale (Article L4121-1 du code du travail).

STOP à la dégradation de nos conditions de travail !

Rejoignez Nancy Sud



NANCY SUD

12 RUE PIERRE FOURRIER 54000 NANCY

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)